

Ce prévenu n'admet pas le reproche d'avoir contribué à la constitution de la société sans se conformer aux prescriptions des lois françaises qui régissent la matière. La société de la Banque territoriale était légalement constituée en Espagne, et, selon lui, cela devait suffire. Quant au fait de la publicité donnée au rapport qui devait tromper le public, Formrod prétend qu'il n'a contribué à la rédaction de ce rapport que par des renseignements sur la partie historique. Cependant, le troisième accusé, Jauret, ancien curé et ancien rédacteur de la Presse et de l'Ordre, que l'on interroge après lui, déclare que le rapport a bien été rédigé par Formrod. Jauret n'aurait touché au rapport que pour lui donner une forme grammaticale, il avait fait du français et non des chiffres. Du reste il n'était qu'un simple employé à 2.000 fr. par mois; il n'a eu, dit-il, aucune relation avec Caperon et a toujours ignoré le traité passé entre ce dernier et Clément Duvernois. S'il a signé la circulaire adressée aux banquiers et officiers ministériels de la province et annonçant à faux que 25.000 actions étaient placées, ce n'est qu'en qualité d'employé et pour obéir à Duvernois. Cette circulaire avait été faite par Barré. Après Jauret est venu le tour d'Alexandre Duvernois. Celui-ci n'a, d'après ses réponses, jamais fait partie intégrante de l'administration de la Banque territoriale. Chargé par son frère de certaines démarches à Madrid, il s'est acquitté de cette commission sans en être rémunéré de façon ou d'autre.

Plus tard il a exercé, toujours sur la demande de son frère, une surveillance sur le syndicat Franken; mais, complètement étranger au monde et au langage de la finance, il se contentait de transmettre à son frère, la plupart du temps sans les comprendre, les renseignements qu'il pouvait recueillir. En un mot, Alexandre Duvernois se retranche complètement derrière son frère, dont il n'aurait été que le mandataire.

Barré, interrogé après Alexandre Duvernois, nie énergiquement avoir été le principal allié de Caperon, mais il convient qu'une commission de 300,000 francs a été stipulée en sa faveur pour la vente du domaine de Castille qu'il s'était chargé d'opérer. Quant aux opérations de Bourse qui lui sont reprochées, elles se bornaient à trois opérations de report liquidées de ses propres deniers.

Le tribunal passe à l'audition des témoins. Le premier, M. Géry, ancien préfet, donne des renseignements sur les préliminaires de l'affaire. Il s'en occupa quelque temps et fut même nommé administrateur; mais ne pouvant soustraire Duvernois, dont il se plait à affirmer la bonne foi, à l'influence pernicieuse de Caperon, il donna sa démission. C'est à ce dernier que le témoin attribue toute la faute.

Clément Duvernois manque totalement, selon lui, de sens pratique des affaires et a été facilement trompé par son associé. M. Dugué de la Fauconnerie, second témoin qui fit aussi un instant partie de l'administration de la Banque, ne sait rien des faits de la prévention; il était entré dans la société par sympathie pour Duvernois, auquel il avait voué depuis longtemps la plus haute estime et la plus profonde amitié. Il est parti en même temps que M. Géry. M. Deleuze, ancien député, interrogé ensuite, déclare qu'il a refusé de faire partie de l'administration de la société, à cause de la moralité des personnes qui en faisaient déjà partie, notamment MM. Rasetti et Caperon. Les dépositions des autres témoins, MM. Souché, Arthur de Fonville, Helly, Franken, etc., ne révèlent aucun fait nouveau.

M. le président a ouvert l'audience de ce jour, le 12 novembre, par un avis aux journalistes d'apporter plus de soins au compte rendu de ce procès. Il dit avoir reçu plusieurs plaintes à cet égard et constate que les *Gazettes*, notamment, a énoncé des impressions, des émotions de l'auditoire qui n'ont jamais existé. L'auditoire des témoins est reprise. Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler la déposition de M. Pévrin, qui avait été chargé de vendre un certain nombre d'actions de 500 fr., les donnant pour 10, 12 ou 15 fr., et recevant une commission de 2 fr. Quand on lui demanda pourquoi il les vendait ainsi à vil prix, il répondit : « Un employé de la Banque me disait : vendez-les pour 2 francs, si vous voulez, ce sera toujours autant de sauvé. »

Progrès de l'Art DENTALE
Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. **Edouard Verbrugge** DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges 8, rue de l'Horloge, 8, ROUBAIX.
MISSE à PARIS
4, Boulevard des Capucinières, a pas empiler la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCES GARANTI.

Nouvelles du soir

L'AFFAIRE D'ARNIM
Berlin, 12 novembre. — La Gazette de la Bourse annonce que le comte d'Arnim a reçu avant-hier copie d'un acte d'accusation relevant contre lui, comme unique grief, le fait d'avoir détourné des documents officiels. La Gazette de la Bourse croit savoir que les débats du procès s'ouvriront le 3 décembre et que le jugement sera rendu le même jour.

ARRÊSTATION DE M. HARRY D'ARNIM
Berlin, 12 novembre, soir. — On annonce que le comte Harry d'Arnim a été arrêté aujourd'hui dans l'après-midi et écroué dans la prison de la prévôté de la ville.

UN DUEL PARLEMENTAIRE
Dublin, 12 novembre. — Le Freeman assure qu'un duel doit avoir lieu entre deux membres libéraux irlandais du Parlement.

LES DAMES CATHOLIQUES DE WESTPHALIE
Munster, 12 novembre. — La cour d'appel a jugé en 2^e instance le procès

des dames nobles de Westphalie accusées d'avoir outragé le tribunal de cercle en envoyant une adresse à l'évêque. La cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal de 1^{re} instance. La comtesse de Nesselrode - Reichenstein a été condamnée à 200 thalers d'amende, et en cas de non-paiement à 6 semaines de prison; les 30 autres dames ont été condamnées à 100 thalers d'amende, et en cas de non-paiement à 3 semaines de prison.

LA GUERRE CARLISTE.
Marseille, 12 novembre. — On mande de la frontière de Catalogne : Des informations officielles carlistes démentent le bruit qu'une mission diplomatique aurait été confiée par don Carlos à son frère don Alphonse.

Deux ordres du jour du prince, publiés avant son départ, expliquent la cause de sa retraite temporaire, uniquement motivée sur l'ordre royal séparant la Catalogne de son commandement général. Dans un de ces ordres du jour, le prince dit à l'armée : « Je me retire avec l'approbation du roi, en attendant le moment où mes services pourront être utiles à la cause de Dieu, de la patrie et du roi que j'ai défendue depuis le commencement de la guerre et que je défendrai toujours. J'espère que vous continuerez la lutte avec confiance jusqu'au jour du triomphe que Dieu vous accordera certainement en récompense de vos héroïques sacrifices. »

En partant, le prince a dissous le bataillon des zouaves qu'il avait formé. Il a emporté leur drapeau et a terminé ainsi son ordre du jour : « J'espère vous revoir bientôt, dans de meilleures circonstances. »

Madrid, 12 Novembre, 3 h. 15. — Le gouvernement a annoncé officiellement que les Carlistes ont été mis en déroute complète aux environs d'Irun et qu'il se sont enfuis sur les montagnes avec leurs canons, après avoir subi de grandes pertes. Les troupes de Laserna sont entrées dans Irun. On croit que les Carlistes se replient sur Estella.

DERNIERE HEURE

Berlin, 12 novembre.
Des agents de police sont allés arrêter M. d'Arnim; sur l'opposition des médecins, ils le gardèrent à domicile.
Bayonne, 13 novembre.
Les carlistes sont concentrés à Vera.

COMMERCÉ

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
Havre, 13 novembre
(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbœufs.)
Bonne demande très ferme, livrable, recherché à pleins prix.

Liverpool, 13 novembre
(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbœufs.)
Ventes 12,000 b. Des avis particuliers d'Amérique parlent d'une hausse et d'une grande animation.

Avis divers
ANVERS, 10 novembre. — Laines. — A la cinquième séance de nos ventes publiques de laines qui a eu lieu hier après midi, il a été :

Exposé.	Vendu.
1731 b. laines de Buenos Ayres	1400 b.
20 „ „ „ Montevideo	„
33 „ „ „ d'Allemagne	32
474 „ „ „ du Cap	393
72 „ „ „ laines lavées	38
2308 balles.	1773 b.
Prix et enchères sans changements. De gré à gré on a vendu aujourd'hui 109 balles en suint de la Plata.	

HAVRE, 12 NOVEMBRE. Cotons. — Le ton du marché a été plus calme aujourd'hui, mais il y a toujours de la tenue pour les cotons Louisiane de 90 à 98 fr., lesquels sont rares et plutôt demandés que les autres classements. Pour tous les autres cotons, le marché est approvisionné et les prix sont généralement aisés. Indépendamment des affaires notées, il s'est traité quelques lots, entre autres des Georgie, à 88 fr. Toujours pas d'idées aux affaires en livrable. Le terme a cependant eu quelques transactions à 92 fr. pour Louisiane sur décembre, à 91 fr. sur janvier à mars et l'on est resté preneur à ces prix.
Les ventes notées à quatre heures vent à 748 b.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 12 novembre 1874.
Deux heures. — La tendance du marché est toujours mauvaise. On ouvre à 98 40 sur l'Emprunt, en baisse de 0 10 sur hier. Que veulent faire les meneurs du marché? Créer un nouveau découvert? ou bien, au contraire, veulent-ils décidément alléger leurs portefeuilles? Voilà ce que nous apprendra la liquidation.
Dions d'ailleurs que la politique est complètement étrangère au mouvement. On ne parle ni de l'Espagne, ni de l'Allemagne, ni d'aucun événement qui puisse impressionner le marché.
Les valeurs sont également faibles. Le Crédit foncier fait 845 le Comptoir d'escompte 350 et la Société Générale 532.
Les différents maisons de banque sont aux cours d'hier. Les chemins de fer sont offerts : le Lyon à 875 ; l'Orléans à 855, et le Nord à 1077.
Les obligations ont toujours un bon cou-

rant d'affaires sur le marché du comptant. Citons celles du Crédit foncier, des Chemins français, du Foncier russe, à 41 fr.
L'attention n'a pas varié, ni le Turc non plus. En résumé, mauvaises tendances.
Trois heures. — Le 3 1/2 fait 61.75 et le 5 0/0 93.52.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 11 NOVEMBRE 1874.

Par	Amenés	Poids moyen le q.	Prix par kilogr.	Prix extrêmes.
Bœufs	3378	240	1 02	0 84 à 1 16
Vaches	718	224	1 05	0 90 à 1 20
Moutons	97	52	1 40	1 30 à 1 50
Porcs	503	76	0 90	0 80 à 1 00
Neufes	2280	74	1 74	1 58 à 1 92
Porcs gras	3578	85	1 30	1 28 à 1 40
Mâles	38	28	1 10	1 08 à 1 12

Peaux de moutons, rasés, 5 à 9.
Observations : Vente assez active dans toutes les espèces.

SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX MINÉRALES SULFUREUSES DE BELLEVILLE-PARIS

Dont les statuts ont été établis suivant acte reçu par M^o HULLIER et son collègue, notaires à Paris, le 30 octobre 1874.

EXPLOITATION AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL EN DATE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1853

CAPITAL SOCIAL : 1.800.000 FRANCS
Divisé en 3,600 Actions de 500 francs chacune

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
2,400 Actions de ladite Société

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION
Fr. 50 en souscrivant;
75 à la répartition;
375 par fractions de 125 francs dans le courant de l'année 1875, au fur et à mesure des constructions et suivant délibération du Conseil d'administration.

FONDATEURS :
MM. ALEXANDRE-LÉON LAPOSTOLLE, ERNET-LÉON LAPOSTOLLE, FRANÇOIS-HUBERT CERTEUX, ALFRED-ADOLPHE CERTEUX, Négociants à Paris

EXPOSÉ
La mise en exploitation de la source minérale sulfureuse de Belleville-Paris a lieu sous le patronage scientifique des noms les plus autorisés :

M. FRANÇOIS, ingénieur en chef des mines, a capté la source.
MM. O. HENRY et CHEVALLIER, membres de l'Académie de médecine, en ont fait l'analyse et le rapport.
Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE a donné l'autorisation d'exploiter.

M. BRAUDE, inspecteur général des eaux minérales de France, a longuement étudié le régime de la source en vue d'une appropriation projetée de ses eaux pour l'hôpital Saint-Louis, le premier hôpital du monde pour les affections de la peau.
M. DAVENNE, directeur général, disait que l'emploi de ces eaux à l'hôpital Saint-Louis serait la meilleure preuve de leur efficacité et ferait la fortune de la source.

M. le Dr GUBLER, le savant professeur de thérapeutique à la faculté de médecine, déclarait en parlant des eaux de Belleville-Paris, qu'elles ne le cèdent en rien à celles d'Enghien et de Pierrefonds.

M. le D^r RICORD consulté, a donné sa haute approbation au projet; il en considère la réalisation comme devant être un immense bienfait pour la population parisienne.

Enfin, la société des Eaux sulfureuses de Belleville-Paris a obtenu pour cette œuvre éminemment utile, l'appui et le concours scientifique des D^{rs} MALLEZ et LANOIX.
L'avenir de ces eaux est donc absolument assuré.

Garantie des actionnaires

1^o La propriété de la Source ;
2^o 3,500 mètres de terrain représentant une valeur réelle de 310.000 fr.
3^o Les constructions de l'Établissement thermal à élever sur ledit terrain, son agencement et mobilier, environ 700.000 fr.
Ensemble un million dix mille francs 1.010.000 fr.

Les actions offrent donc des garanties analogues à des obligations, puisqu'en dehors de l'exploitation elles ont pour gages propriétés ci-dessus décrites.

Le rendement de la source de BELLEVILLE-PARIS étant, d'après le rapport de M. FRANÇOIS, ingénieur en chef des mines, d'environ 140.000 litres ou 24 heures, l'établissement pourra fournir 400 baigns, 400 douches, alimenter deux salles d'inhalation, de pulvérisation, et la mise en bouteilles.

Les dépenses, largement prévues, pour rent s'élever à la somme de 250 francs par jour environ.

Les recettes, en prenant pour prix moyen des baigns et douches celui de deux francs au lieu de 3 fr. 70 c., qui est le prix moyen de la plupart des établissements thermaux, en tenant compte de la location du linge, mais en laissant de côté le produit de la vente de l'eau en bouteille et de celle de l'eau en boisson à la source même, arrivent à une recette de 2,050 francs par jour, réparties de la manière suivante :

1^o 400 baigns à 2 francs. 800
2^o 400 douches à 2 francs. 800
Inhalation et pulvérisation. 150
Location de linge. 300

2.050

Sur cette somme, il y aurait donc un bénéfice possible de 1.800 francs; en réduisant ce résultat de 50 0/0 pour la première année d'exploitation, il suffirait encore à réaliser un bénéfice de 325 000 francs, soit un revenu d'environ 20 0/0, sur le capital

social de 1.800,000 francs et l'espérance de voir ce revenu atteindre 40 0/0.

Ces appréciations, résultat du travail de recherche et de statistique dressé par le Docteur Lanoix, sont à la disposition des souscripteurs.

ON SOUSCRIT :
Chez MM. THELIER et HENRI ROTTE, banquier, 10, rue Chauvigny, au Crédit de MM. LAPOSTOLLE frères et CERTEUX, Et à l'Administration du Journal LE FIGARO, rue Drouot, 26.
A LILLE Chez MM. PEROT et C^o, banquiers.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du 12 au 20 Novembre 1874

MINES HOULLÈRES D'ANNEULLIN DIVION

On peut se procurer des titres au porteur entièrement libérés au prix net de 650 fr. l'un.

Chez MM. Ridoix frères : A Douai, 11, rue de l'Université. A Lille, 26, rue Esquermoise

AU TAPIS ROUGE

Mise en vente d'occasions hors ligne en costumes, confections, soieries, etc. vigogne de laine, tout faits, très élégants, 29 fr.
Costumes teints beige, 29 fr.
Gilet Rotondes en belle faille, doublées fourrure Petit Gris, 90 fr.
Jupons beau velours anglais noir et couleur, Gd Volant, 29 fr.
Manchons Marmotte du Canada article remarquable, 21 fr.
Reas Skunns naturel d'Amérique. Longueur 140, 25 fr.
Velours Soie de Lyon, toutes couleurs claires et foncées, 6 fr. 75
Drap Soubise pure laine, teints beige, haute nouveauté. Largeur 120, 4 fr. 90
Au Tapis Rouge, 65 et 67, faubourg Saint Martin, et 54, rue du Château d'Eau Paris — à proximité des chemins de fer de l'Est et du Nord. Envoi franco catalogues et échantillons. — Envoi franco marchandises au-dessus de 25 francs. 7101

SANTÉ À TOUS DÉGAINS, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, coryza et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N^o 63,476.
M. le curé Compant, de dix-huit ans de *Galstralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N^o 47,422.
ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.
Cure N^o 76,448.
Verdun, 16 janvier 1872.
Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revaléschiere* m'a sauvé l'avie.

ERNEST CATTÉ.
Musicien au 63^e de ligne.
Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revaléschiere* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse, en mer, ainsi que toute irritation et le cœur fiévreux en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revaléschiere chocolatée* rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorrhéides, Higrisme, Rétention de Urine, etc. — Dose 2 à 3, 4 à 5 grains, r. Grammont, Paris. — D^r L. M. PAILLON

Sur cette somme, il y aurait donc un bénéfice possible de 1.800 francs; en réduisant ce résultat de 50 0/0 pour la première année d'exploitation, il suffirait encore à réaliser un bénéfice de 325 000 francs, soit un revenu d'environ 20 0/0, sur le capital

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES.

IMMOBILIERS à vendre ou à louer

A louer une grande maison avec porte cochère, magasins, située rue du Fresnoy, derrière la gare. S'adresser rue Fosse-aux-Chênes, n^o 45. 6597

A louer immédiatement une grande maison, avec vastes magasins à usage de marchand de charbons, située à Roubaix, sur le quai. — S'adresser à M. Pannier, agréé à Roubaix, rue du Château, 25. 7063

A VENDRE, une belle jumant boulonnaise, âgée de cinq ans, parfaitement conditionnée et propre à tout service. Prix modéré. — S'adresser rue Neuve du Fontenoy, n^o 36. 7142

Maison à louer, à usage de magasin, Grande-Rue, 79. — S'adresser même rue, 75. 6665

A louer une jolie habitation de campagne sur la route de Roubaix à Lille. — S'adresser à M. Salembier, vis-à-vis la Belle-Vue, à Mons-en-Bareuil.

A louer, pour en finir de suite une belle grande maison à usage de café restaurant, située près de la gare d' Roubaix. Chambres. On y ferait des changements. S'adresser rue du Grand-Chemin, 125. 7156

A LOUER. — Filature de laine peignée, 6,000 broches, plus de moitié revendues; 2,700 broches à retordre, emplacement pour augmenter. — S'adresser chez M. Henry Mathon, rue des Lignes. 6747

Ventes Diverses

VENTE

par autorité administrative (sur saisie exécution) Sur la place publique du Marché de Roubaix

Le quatorze novembre, à onze heures du matin.

Cette vente consiste en dix chaises, une table ronde, deux fauteuils, une cuisinière, un lavabo, une balance en cuivre, bottines, souliers, cinq paires de draps, chemises d'homme, chemises de femme, jupons blancs, filets, capote en drap noir, rideaux, couverture en laine, couverture en coton, batterie de cuisine, etc.

Et autres objets qui seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur.

Le tout sera payé comptant. Ces objets saisis sur le sieur Castelain, (modeste) demeurant à Roubaix, à la requête de M. GALLONI-D'ISTRIA, percepteur des contributions directes de Roubaix, suivant procès-verbal dressé par DESURMONT, huissier porteur de contraintes, le vingt-deux août 1874. 7187

OBJETS à vendre

A vendre: une machine à vapeur verticale, de dix à douze chevaux, presque neuve;

Une machine à vapeur verticale de cinq à six chevaux presque neuve, avec générateur; prix : 1,500 francs;

Une grande quantité de transmissions et poulies, engrenages et chaises cousinets nécessaires.

Une machine verticale de 20 à 25 chevaux. — S'adresser pour les conditions à M. Dauduit, rue de l'Alma, 227. 6344

A Vendre d'occasion, une grande quantité de *Rots* et *Harnais* en parfait état. — S'adresser au bureau du journal. 5738

A VENDRE, de rencontre, un brisoir effilocheur, nouveau système — deux effilocheurs anglais et une casse-ruse. — S'adresser à Jules Jacoby, rue du Brou, n^o 19, Verviers 7120

Demandes et Offres d'Emplois

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont reçues, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

— Un jeune homme de bonne famille, parfaitement au courant du commerce, connaissant le français, l'anglais et l'espagnol, demande un emploi. — S'adresser au bureau du journal, sous les initiales P. W. 7188

Un comptable, pouvant s'occuper de la vente et de la fabrication, demande un emploi. — Références de premier ordre. — S'adresser rue de l'Alma, 66. 7170

Un jeune homme de bonne famille, connaissant l'allemand, désire se placer dans la comptabilité à Roubaix. — Réponse au bureau du journal sous les lettres T. H. 7174